



AUDIENCE AVEC M. LE PREFET DELEGUE

Une délégation du SNAPATSI EST composée de M. Ayhan ALTIPARMAK secrétaire zonal, M. Guillaume SPAETH délégué zonal-adjoint chargé des personnels scientifiques, M. Lubert FARGEAU délégué zonal chargé des personnels techniques et de Mme Marceline MAFFI déléguée départementale de la Moselle, a été reçue le jeudi 15 mars 2017 par M. le Préfet Délégué M. Pierre GAUDIN, accompagné de M. le Secrétaire général-adjoint M. Pierre BERGES et de Mme la Directrice des Ressources Humaines du SGAMI Est Mme Antoinette AUDIA.



Les problématiques des différentes filières leurs ont été présentées.

Personnels scientifiques: Manques d'effectif sur Auxerre, Vesoul, Thionville... en priorité. Problème de la vétusté des locaux, manque de véhicule qui engendre une fatigue professionnelle avérée. La création du SCPTS a été évoquée ainsi que la mise en place de la qualité.

Personnels techniques: Manques d'effectif dans les ENP et les compagnies de CRS, notamment à l'ENP de Sens et sur le site de Châtel Saint Germain (CRS 30, 36,...) ce qui entraîne fatigue, stress et découragement des agents.

D'autre part, M. Ayhan ALTIPARMAK a rappelé que le SNAPATSI est à l'initiative de la mise en œuvre des horaires variables dans tous les services de la police nationale et que cette disposition a été actée dans le protocole du 11 avril 2016. Cette mesure forte est très attendue par les agents, elle permettra de mieux concilier vie personnelle et vie professionnelle des agents. Nous avons dénoncé la réticence de certains DDSP à sa mise en place sur la zone EST.

M. le Préfet s'engage à rappeler par écrit aux différents services de police les principes de cette mesure dès réception de la circulaire qui doit être validée aux CTRPN et CTM des 28 et 29 mars 2017.

Nous avons aussi dénoncé que trop souvent les demandes de formation des agents sont refusées et que cela ne leur permet pas d'enrichir leur parcours professionnel.

Enfin, le secrétaire zonal a évoqué le manque de place de stationnement sur l'espace Riberpray (SGAMI).

M. le Préfet a rappelé que sur le site du SGAMI cette problématique sera résolue au cours de l'année mais soumis à un déménagement de plusieurs services.

BUREAU ZONAL

Ayhan ALTIPARMAK

Tel. 06 78 19 84 46

zone.est@snapatsi.fr

Cette audience a été riche et constructive.

**LE SNAPATSI, Le syndicat force
de propositions et d'actions !**